



Escroquerie et caution hypothécaire

Par **mathom**, le **08/09/2009** à **08:17**

Bonjour, mon mari a racheté un restaurant-pizzeria en 2006: 100.000e acte de vente effectué chez et par notre notaire et, avec avocat du vendeur liquidation et vente aux enchères 2009: 15000e. je suis caution hypothécaire. Maison à 50% chacun. mariée sous contrat. RAPIDEMENT, 3 mois après ouverture problèmes démarrent: 1-four à bois brûle 2-prévisionnel établi par expert comptable = ne correspond pas aux rentrées et sorties: on change d'expert comptable = ce nouveau annonce notre obligation de prendre un avocat: cause PAS DE BILAN DU FOND CÉDÉ??? effectivement, le vendeur ayant 3 sociétés a remis au comptable et ce dernier a la banque: le BILAN de sa société !!!! cad aucun bilan du restau ??? 3-BANQUE (cic) aucun soutien: arrêt cb et chèque, refus avec nouveau prévisionnel d'un moratoire ect 4-à ce jour: malgré dossier bien constitué = aucun BILAN remis !! il n'y en pas nous d'apporter la preuve !! de combien avons nous été grugé??? 5-on a en possession: courriers des pompiers, expert-judiciaire et direction des fraudes et hygiène prouvant le vice caché du four (entre temps 2ème feu avec taux de monoxyde +++ entraînant fermeture de l'étage du restau) = PAS de preuves suffisantes pour notre dossier!!!! 6- déposé plainte à la gendarmerie et courrier au procureur: réclamant le bilan du fond cédé = PAS de suite !! 7- pour couronner le tout: l'objectif de l'achat du restau était d'acheter les murs = maison du 17e ds village touristique: murs appartenant à la MAIRIE le maire ayant accepté notre demande, a fait passer les domaines, possibilité d'achat à 75000e: objectif que nous désirions pour notre retraite et avenir de nos enfants mineurs..... 8: MAIRIE pas bougé pour refaire le conduit de cheminée non conforme et entraînant les risques de monoxyde, malgré courrier de la Dfaudes adressé u maire ET c'est la MAIRIE qui a acheté le fond à 15000e 9- je suis caution hypothécaire de mon mari, nous avons les banques qui nous réclame la totalité des prêts restant 90000e et menace de saisie 10-quand aux vendeurs commerçant dans la même commune que le restau; continu son activité et viens même d'ouvrir un salon de thé, ils vivent tranquillement, ont gagné le procès, épouse en invalidité catégorie 2 travail avec mari!!!! et n'ont toujours pas de bilan du fond cédé je pense

que ces escrocs recommencent le mélange judicieux des comptes et pour leur prochaine vente d'autres pigeons passerons par là et connitrons le cauchemard du chômage merci